

MODE D'EMPLOI PARTENAIRES

PARTICIPEZ À LA
CONSULTATION NATIONALE
DES 6/18 ANS

du 17 octobre 2023 au 15 mars 2024

unicef 
pour chaque enfant



QU'EST-CE QUE LA CONSULTATION NATIONALE DES 6-18 ANS DE L'UNICEF FRANCE ?

UNICEF France met en place tous les deux ans une Consultation nationale des 6/18 ans pour mesurer l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant au quotidien : en famille, en établissement scolaire, dans la ville... Elle permet aux enfants et aux adolescents de s'exprimer et de prendre part aux décisions qui les concernent.

Depuis 2013, plus de 100 000 enfants et jeunes ont déjà donné leur avis sur l'exercice de leurs droits en France !

LA PROCHAINE ÉDITION 2023-2024

La Consultation nationale se présente sous la forme d'un questionnaire comprenant **environ 140 questions à destination des enfants et adolescents.**

Pour cette 6^{ème} édition, la Consultation nationale s'intéressera particulièrement à la perception des enfants et jeunes concernant **LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.**

Qui peut être consulté ?

Tous les enfants et adolescents de 6 à 18 ans, habitant en **France métropolitaine et dans les Outre-mer.**

Quand ?

La 6^{ème} Consultation nationale des 6/18 ans se déroulera **du 17 octobre 2023 au 15 mars 2024.**

Qui peut devenir partenaire ?

Toutes les structures recevant ou hébergeant des enfants et des jeunes... ou toutes les structures, réseaux ou pouvoirs publics nationaux ou locaux en capacité de communiquer auprès de ces structures !

Au vu de la thématique, l'UNICEF France incite particulièrement ses partenaires territoriaux à proposer la Consultation nationale dans des lieux dans lesquels se trouvent des enfants en situation de vulnérabilité (structures d'hébergement, établissements de la protection de l'enfance ou de la protection judiciaire de la jeunesse, centres médico-psychologiques accueillant des enfants et des jeunes).

Les enfants peuvent aussi directement se porter volontaires en renseignant le questionnaire en ligne sur tavoixtesdroits.unicef.fr

Afin de vous appuyer dans la mise en oeuvre de la Consultation nationale, l'UNICEF France vous propose **une série de webinaires entre septembre 2023 et novembre 2024.**

LE MODE D'EMPLOI DES PARTENAIRES !

Etape 1 L'inscription

La ville ou la structure participante s'inscrit en ligne sur :

<https://my.unicef.fr/inscription-consultation>

de préférence avant fin septembre 2023 pour recevoir ses questionnaires papiers à temps pour le lancement !

Etape 2 Favoriser l'adhésion au projet !

Anonymat et confidentialité

Le questionnaire proposé aux enfants et aux jeunes est **anonyme et confidentiel** : seuls des renseignements correspondant à l'âge, au genre, à la ville ou au lieu de vie sont demandés. Les réponses individuelles des enfants ne devront en aucun cas être consultées et partagées par les adultes encadrants.

Communiquez auprès des parties prenantes !

► Il est important que les structures participantes s'assurent de la **bonne information et du consentement des responsables légaux**. Un formulaire de consentement type sera proposé dans le livret d'accompagnement.

Les parents ou tuteurs doivent comprendre le sens du projet dans sa dimension collective : les questions autour des privations matérielles ou le rapport à la famille ne seront pas utilisées pour juger individuellement des situations. Cela permettra à l'UNICEF France de poser des constats globaux pour que les décideurs puissent améliorer leurs actions.

► L'exercice du droit à la participation est **volontaire pour les enfants et les jeunes**, il est donc important de donner envie aux enfants et aux jeunes de participer à la Consultation nationale ! Un formulaire de consentement type sera aussi proposé dans le livret.

Pour faciliter la communication, des **affiches** pourront être positionnées dans les structures pendant la période de consultation.

Etape 3 Mettre en place la Consultation nationale

Prévoyez du temps et adaptez-vous aux besoins des enfants

Entre le 17 octobre 2023 et le 15 mars 2024, les enfants et adolescents répondent à près de 140 questions. Les enfants devront pouvoir renseigner le questionnaire à leur rythme, et obtenir l'appui des acteurs éducatifs ou sociaux pour comprendre le sens des questions !

Récupérer les questionnaires de façon à conserver l'anonymat

Les questionnaires doivent pouvoir être rendus par les enfants de façon à conserver l'anonymat : il est important que les enfants et les parents soient rassurés sur l'utilisation des renseignements transmis, notamment sur des questions sensibles. Boîtes à chaussures ou urnes peuvent être utilement mises en place par exemple.

Continuez à sensibiliser aux droits de l'enfant

A partir des outils et propositions inscrites dans le livret d'accompagnement, continuez à renforcer la connaissance et la promotion des droits de l'enfant dans votre établissement !

Envoyez les questionnaires par colis avant le 15 mars 2024

Tout envoi reçu au-delà de cette date ne pourra être pris en compte dans l'analyse.

Une fois la Consultation nationale des 6/18 ans terminée, les données sont recueillies, saisies et analysées par notre partenaire statistique ainsi que par l'équipe de chercheurs et de spécialistes.

Etape Et après la consultation ?

- ▶ Les résultats et analyses permettent à l'UNICEF France de formuler des recommandations pour **orienter les politiques publiques nationales enfance et jeunesse**. Le rapport de cette édition paraîtra en **novembre 2024**.
- ▶ L'UNICEF France donne aussi l'opportunité aux **partenaires** de la Consultation nationale (départements, villes, établissements scolaires, structures médico-sociales de **recevoir leurs résultats**, à partir d'un nombre significatif de réponses (plus de 200 questionnaires pour une ville par exemple) – dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat pour les enfants.
- ▶ Les **enfants** sont aussi les principaux destinataires de l'étude !

NOUVEAU

Pour cette édition, l'UNICEF France effectuera des entretiens collectifs avec des enfants et jeunes pour coconstruire ses recommandations ! Une restitution synthétique et adaptée des résultats sera publiée en novembre 2024.

Pour obtenir les outils, vous tenir informés des webinaires d'accompagnement et télécharger les anciens rapports :

- Une page portail : <https://my.unicef.fr/article/consultation-nationale-2024/>
- Un contact direct : consultation.nationale@unicef.fr
- Le questionnaire en ligne sur tavoixtesdroits.unicef.fr